

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Inauguration de la Mairie

L'[inauguration](#) de la Mairie aura lieu ce **samedi 26 avril**. La population est invitée à participer à cet événement, à partir de 11h, pour les discours suivis du verre de l'amitié. Dans l'après-midi, de 15h à 18h, une visite libre des locaux sera possible.

Plateforme déchets verts

Nous vous rappelons que l'apport de tonte de pelouse à la plateforme de déchets verts de l'Oiselière est interdit 🚫 comme l'indique un panneau à l'entrée.

👉 **Plusieurs solutions sont possibles pour traiter vos déchets de pelouse :**

- . Gestion de la tonte à domicile : mulching, tonte adaptée, paillis, compostage, etc...
- . Dépôt à la déchetterie de Chantonnay : vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchetterie de Chantonnay.
- . Dépôt à l'unité de méthanisation : l'unité de méthanisation sur le Vendéopôle de Bournezeau reçoit les tontes de pelouses (fraîches et sans déchets) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Enquête statistique INSEE emploi, chômage et inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement une enquête sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire.

Cette enquête porte sur "l'emploi, le chômage et l'inactivité".

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. **La participation à l'enquête est obligatoire.**

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à [cette enquête sur le site de l'INSEE](#).

Cérémonie commémorative

Nous avons l'honneur de vous inviter à la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation qui se déroulera le **dimanche 27 avril prochain**.

▶ A 11h : Rassemblement à la stèle du Souvenir et de la Paix à Bournezeau pour la cérémonie et le dépôt d'une gerbe.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies commémoratives. Il convient que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soit associé.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Bébés lecteurs : changement de lieu

L'association des Amis de la bibliothèque vous informe :

"Nos locaux se sont agrandis ! Aussi à partir du **lundi 5 mai les séances "bébés lecteurs" auront lieu à la bibliothèque**, aux mêmes horaires qu'habituellement (de 10h30 à 11h15).

N'hésitez pas à venir aussi aux heures d'ouverture :

-  le mardi de 16h30 à 18h30
-  le mercredi de 16h à 18h
-  le vendredi de 10h à 11h30
-  le samedi de 10h à 12h

pour découvrir le nouvel agencement, plus aéré, et les nouveautés, tant au niveau jeunesse qu'au niveau adultes.

L'entrée se fait désormais du côté « parking », là où se situait le modulaire « mairie » ; un nouveau plan incliné y a été installé (pratique pour les poussettes !)"

Jardins familiaux : parcelles libres

L'association des Jardins de la Lune qui gère les Jardins familiaux de Bournezeau nous indique qu'il y a actuellement 4 parcelles disponibles. Eau pour arroser les légumes, fumier pour engraisser la terre, foin pour faire du paillis sont à la disposition des jardiniers, le tout dans un endroit très bucolique.

→ *Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : Jean-Claude BAUDET au 06.26.57.19.45*

Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau : concours de pêche

La Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise un concours de pêche à la truite à l'étang communal le **samedi 03 mai 2025**, à partir de 7h30.

→ *L'inscription (10 euros) se fait auprès de Valentin GUYAU au 06.13.86.94.46.*

POUR RAPPEL

Aide aux plantations de haies

Le département de la Vendée a adopté un dispositif d'aide aux plantations de haies et de bosquets en zone rurale pour valoriser le paysage rural et favoriser la biodiversité par le choix de végétaux adaptés aux sols et aux paysages de notre territoire.

La Commune de Bournezeau peut bénéficier de cette aide si elle porte un projet collectif agricole regroupant des exploitants et des particuliers pour des projets de plantations de haies ou de bosquets hors zone non bâtie.

La chambre d'agriculture réalise l'accompagnement technique (conseil, montage du suivi du projet et du dossier).

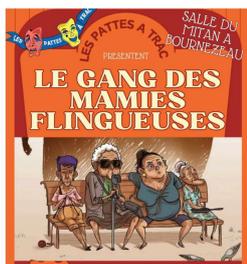
Si vous êtes intéressés merci de transmettre en mairie vos coordonnées et le linéaire haies que vous souhaitez planter **avant le 30 avril**.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 **2 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



25/04/2025 au 03/05/2025

Représentations théâtrales

organisées par l'association des Pattes à trac



26/04/2025

Inauguration de la mairie

L'inauguration des nouveaux locaux de la mairie aura lieu le samedi 26 avril



27/04/2025

50 ans de la Gym volontaire

organisés par l'association par l'association de Gymnastique volontaire



27/04/2025

Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune

03/05/2025

Concours de pêche à la truite

organisé par la Société Amicale des Chasseurs

BOURNEZEAU

ETANG COMMUNAL



Samedi 3 MAI 2025

CONCOURS DE PECHE A LA TRUITE



03/05/2025

Concours de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85



06/05/2025

Soirée numérique

Votre sécurité : les antivirus



08/05/2025

Loto

organisé par l'association du Club de l'amitié



08/05/2025

Cérémonie patriotique anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

organisée par la Commune

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.